



ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DU PAG

Décembre 2020

› **Tourisme**

› **Arts & Culture**

› **Artisanat**



PRÉSIDENTE
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN

PROGRAMME D' ACTIONS
DU GOUVERNEMENT
PAG 2016-2021

STRUCTURE DU RAPPORT

Document 1

- › **Synthèse générale**
- › **Réformes transversales**

Etat de mise en oeuvre des projets et réformes sectoriels

Document 2

Eau potable

Document 3

Électricité

Document 4

Éducation - Cité Internationale de Sèmè City - Santé - Protection Sociale - Sport

Document 5

Cadre de vie - Infrastructures - Numérique - Décentralisation

Document 6

Tourisme - Arts et Culture - Artisanat

Document 7

Agriculture, Élevage et Pêche - Mines et Hydrocarbures



Document 6

Tourisme
Arts & Culture
Artisanat



SOMMAIRE

10		Tourisme	Rappel des défis et des objectifs
11		Point de mise en œuvre des réformes	
12		Point sur la mise en œuvre des projets	
29		Annexe	
36		Arts & Culture	Rappel des défis et des objectifs
37		Point de mise en œuvre des réformes	
40		Point sur la mise en œuvre des projets	
47		Annexe	
52		Artisanat	Rappel des défis et des objectifs
53		Point de mise en œuvre des réformes	



TOURISME



1. Rappel des défis et des objectifs

Au terme de quatre ans (2016-2020), le secteur du tourisme, de la culture et des arts est en passe de gagner le pari de révéler les atouts et le potentiel du Bénin et de devenir une filière source de développement économique. En effet, sur la base des orientations du PAG, plusieurs réformes ont été engagées pour une meilleure structuration du secteur et des projets phares développés pour créer une destination « Bénin » authentique et unique. Ce programme représente un investissement global de plus de 400 milliards de FCFA couverts à 45% par des fonds publics.

Au regard du caractère structurant des projets phares touristiques, la phase initiale composée essentiellement d'études programmatiques, techniques, architecturales et muséographiques est en cours d'achèvement. Elle a permis de mieux structurer et d'enrichir le portefeuille national de projets phares tout en maintenant l'objectif initial d'aménagement du territoire. La phase d'exécution des travaux est en cours.





2. Point de mise en œuvre des réformes

Deux réformes majeures ont été conduites dans le secteur du tourisme.

MISE SOUS MANDAT DE GESTION DES PARCS DU BÉNIN

Afin de garantir une gestion professionnalisée de ses parcs, le Gouvernement du Bénin s'est engagé à long terme pour la sécurisation des parcs nationaux (W-Bénin et Parc de la Pendjari) en partenariat avec African Parks par le biais d'un partenariat avec le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD), l'Agence Nationale pour la promotion des Patrimoines et le développement du Tourisme (ANPT), et le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF). L'objectif est d'assurer la protection de la biodiversité et la durabilité des écosystèmes au bénéfice des populations et de la faune du pays.

CRÉATION DE L'ANPT

Afin de mettre en œuvre le programme relatif au tourisme, le Gouvernement a créé en 2016 l'Agence Nationale de promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT) qui a pour grandes missions de :

- › Promotion des patrimoines
- › Développement du tourisme
- › Promotion et de communication



3. Point de la mise en œuvre des projets

- ▲ Faire de la Pendjari le parc de référence de l'Afrique de l'Ouest
- ▲ Réinventer la cité lacustre de Ganvié
- ▲ Musée de l'épopée des Amazones et Rois du Danhomè
- ▲ Musée international des arts et civilisations du Vodun/Orisha à Porto-Novo
- ▲ Musée « Toussaint Louverture » : esclavage, résistance et mémoire d'Allada
- ▲ Construction du nouveau Palais Royal de Nikki et de l'arène pour la fête de la Gaani
- ▲ Reconstruction à l'identique de la cité historique de Ouidah y compris une Marina près de la Porte du non-retour
- ▲ Aménagement d'une station balnéaire d'exception à Avlékété
- ▲ Promotion d'un tourisme transfrontalier compétitif
- ▲ Route des Couvents
- ▲ Route des Tatas

An aerial photograph of a tropical beach. The foreground is dominated by a dense cluster of tall palm trees. In the middle ground, a small, rectangular hut with a thatched roof is visible. The beach is wide and sandy, leading to a line of white surf where waves are breaking. The ocean extends to the horizon under a clear sky. A semi-transparent white box with a red border is overlaid on the top right of the image, containing text in red. A solid red triangle is in the top left corner.

Faire du tourisme une filière de développement économique créatrice de richesses et d'emplois



Faire de la Pendjari le parc de référence de l'Afrique de l'Ouest

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › Enrichir et préserver l'écosystème naturel
- › Renforcer les infrastructures du Parc (construction d'une base opérationnelle, aménagement des pistes, construction d'une piste d'atterrissage etc.)
- › Promouvoir l'écotourisme et le tourisme de luxe
- › Développer le tourisme de chasse

Résultats attendus

- › Sécurisation du Parc
- › Conservation de la Biodiversité
- › Augmentation des populations animales
- › Développement des Communautés
- › Amélioration des réceptifs hôteliers, aménagement d'une zone de chasse
- › Recherche de partenaires pour le financement des actions du Parc

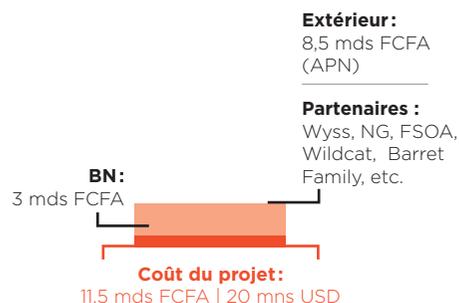
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Atacora: Tanguiéta, Matéri, Pendjari.

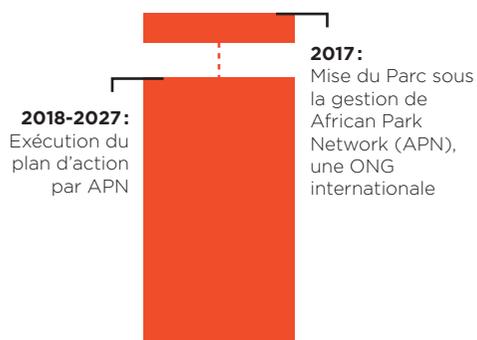
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › AMO: African Park Network (APN)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Mise en tourisme du Parc (African Park Network)
- › Restauration et mise en service de l'hôtel Pendjari
- › Recensement aérien de la faune et des activités humaines, y compris dans les zones de Mékrou et de Seri
- › Achèvement des travaux du nouveau site de camping touristique dénommé « île de baobab »
- › Aménagement de routes existantes et ouverture de nouvelles pistes saisonnières pour le SAFARI
- › Recrutement et formation de plus d'une centaine de RANGERS (Brigade de protection et sécurisation du Parc)
- › Réalisation des travaux d'extension des lodges et bungalows à PENDJARI LODGES
- › Construction de nouveaux hangars pour parking des avions Ultralight et Cessna 182
- › Couverture intégrale en réseau VHF numérique du Parc
- › Sécurisation du parc

Résultats immédiats/effets

- › Réduction des braconnages dans le Parc
- › 149 RANGERS formés
- › 60 km de nouvelles routes et 561,5 km de routes aménagées
- › 4 877 visiteurs en 2019 et 1 198 en 2020
- › Emplois permanents (482) / temporaires (1 755) créés
- › Reboisement de 5 528 plants dans le Parc

Perspectives

- › Renforcement de la sécurisation du Parc Pendjari
- › Mise en œuvre du Plan d'urgence dans le Parc W
- › Développement de nouveaux hôtels et sites de camping
- › Introduction de nouvelles espèces



Réinventer la cité lacustre de Ganvié

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › Améliorer les conditions de vie des populations de Ganvié
- › Faire de Ganvié une vitrine du tourisme lacustre, une destination authentique, atypique et originale

Résultats attendus

- › Le lac est assaini et les déchets mieux gérés
- › 2500 habitats renovés
- › Les infrastructures socio-économiques de base adaptées au milieu lacustre sont construites (marchés flottants, maison de santé, collège, espace de vie sociale, plate-forme logistique, ...)
- › L'embarcadère d'Abomey-Calavi est construite

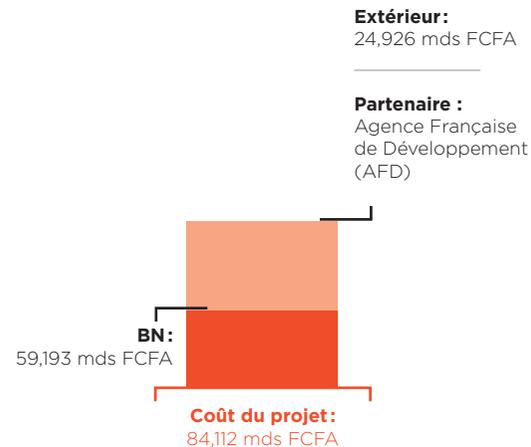
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Atlantique: Sô-Ava, Abomey-Calavi, Ganvié 1 et Ganvié 2

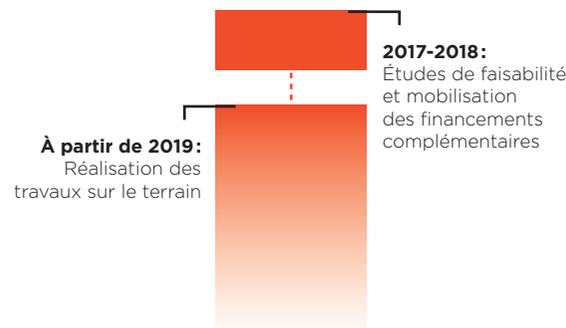
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT) ;
- › AMO: Aménagement et Ingénierie en Montagne (AIM) ;
- › MOE: Groupement URAM/OHM, Grpt BASP'96/Éco-City ;
- › Entreprise(s) adjudicataire(s): Bénin Scaphandrier (travaux de balisage).

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Etudes de faisabilité et mobilisation des financements achevés (2017-2018)
- › Elaboration d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur de Ganvié
- › Réalisation des Etudes pour la construction du Collège de Ganvié, de l'embarcadère de Calavi, de la plateforme logistique et des marchés flottants
- › Travaux de construction des infrastructures en cours depuis 2019
- › Balisage des chenaux
- › Construction d'habitats lacustres témoins
- › Formation des ouvriers et organisation des chantiers écoles

Résultats immédiats/effets

- › 10 km de chenaux totalement balisés
- › 10 habitats lacustres témoins construits

Perspectives

- › Démarrage des activités sous financement de l'AFD
- › Construction de 100 habitats lacustres et du Collège de Ganvié (environ 32 salles de classe)
- › Finalisation des études techniques de rénovation de l'embarcadère de Calavi
- › Balisage des chenaux principaux, secondaires et tertiaires dans Ganvié
- › Poursuite et achèvement des travaux d'assainissement



Musée de l'épopée des Amazones et des Rois du Danhomè

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

Promouvoir un tourisme populaire et familial autour de l'histoire des rois d'Abomey et du royaume de Danhomè. Spécifiquement, il s'agira de:

- › Présenter de façon vivante l'histoire du royaume du Danhomè
- › Informer et éduquer les publics aux différentes valeurs de l'époque
- › Motiver et accompagner la recherche scientifique

Résultats attendus

- › Construction et mise en service d'un musée dédié à l'épopée des Amazones et des rois du Danhomè
- › Rénovation des anciens palais

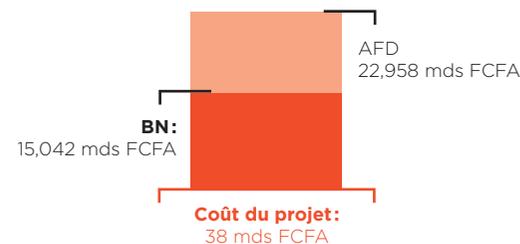
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Villes d'Abomey et de Bohicon ainsi que tout le département du Zou

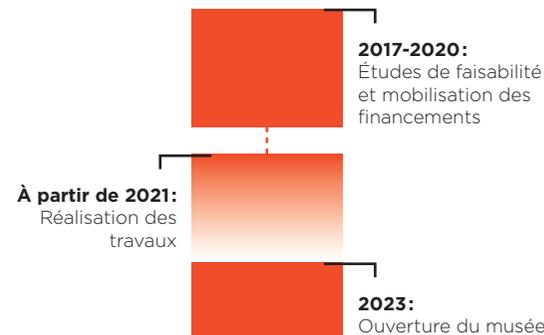
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › AMO: A.G. Imaginairing
- › MOE: Atelier d'Architecture de Valence (AAV)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Recollement des objets disponibles dans les anciens palais d'Abomey
- › Réalisation des études techniques et architecturales du musée et des anciens palais d'Abomey (en phase APS)
- › Préparation des objets pour les expositions
- › Elaboration d'un plan d'urgence pour la réhabilitation des bâtiments des anciens Palais en très mauvais état
- › Elaboration des contenus muséographiques détaillés du musée
- › Finalisation des études complémentaires par Expertise France en vue de l'instruction du financement par l'AFD
- › Finalisation du Plan de Gestion des palais royaux d'Abomey

Résultats immédiats/effets

- › Esquisse du musée réalisée
- › APS du musée et des palais réalisés
- › Etat des lieux des anciens palais
- › Engagement financier de l'AFD en cours de finalisation

Perspectives

- › Poursuite des études techniques suivant le nouveau programme du musée
- › Diligences en vue de la mise en place du financement de l'AFD
- › Poursuite des travaux d'urgence dans les palais royaux
- › Sélection des entreprises et démarrage des travaux du musée et des palais royaux (3^{ème} trimestre 2021)
- › Démarrage des travaux à partir du 4^{ème} trimestre 2021



Musée international des arts et civilisations du Vodun/Orisha à Porto-Novo

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

Offrir au monde un musée qui donne au visiteur les moyens intellectuels et visuels d'une meilleure compréhension du Vodun/Orisha. Spécifiquement, il s'agira de :

- › Promouvoir un tourisme populaire et familial autour des W et culture Vodun
- › Informer et éduquer les publics aux valeurs du Vodun/Orisha
- › Promouvoir les arts et la créativité contemporains à partir des mythes et légendes du Vodun/Orisha
- › Motiver et accompagner la recherche scientifique

Résultats attendus

- › Un musée est ouvert et donne tous les atouts nécessaires pour une meilleure compréhension du Vodun/Orisha
- › Toutes les catégories de publics sont éduquées et informées aux valeurs du Vodun/Orisha
- › Les arts et la créativité contemporains sont promus à partir des mythes et légendes du Vodun/Orisha
- › La recherche scientifique est motivée et accompagnée

Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Ouémé: Porto-Novo

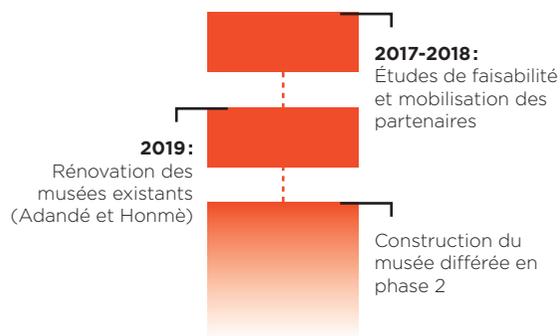
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation des études techniques et architecturales du musée Honmey (Phase APD)
- › Réalisation des études techniques et architecturales du musée Adandé
- › Réalisation des études d'impact environnemental et social des deux musées
- › Finalisation en cours du DAO du musée Adandé
- › Identification du site du nouveau musée Vodun/Orisha
- › Elaboration du cahier de charges pour mission MOE

Résultats immédiats/effets

- › Rapports d'études APD et DAO disponibles (musées Honmey et Adandé)
- › Elaboration des contenus muséographiques du musée Vodun/Orisha
- › Réalisation des études techniques et architecturales et scénographiques du musée Vodun/Orisha
- › Sélection des entreprises pour la réhabilitation des anciens musées Honmey et Adandé

Perspectives

- › Lancement des travaux de réhabilitation des 2 musées en 2021
- › Développement du nouveau musée vodoun Orisha
- › Etudes programmatique et technique du nouveau projet (2021)



Musée « Toussaint Louverture » : esclavage, résistance et mémoire d'Allada

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › Réhabiliter le bâtiment colonial pour abriter la Maison du Patrimoine et du Tourisme
- › Aménager la Place Toussaint Louverture à Allada

Résultats attendus

- › Le musée consacré à la mémoire de l'esclavage, aux origines des esclaves et aux résistances est construit
- › L'histoire de l'esclavage au Bénin et dans la région est mieux comprise

Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Allada

Cadre institutionnel

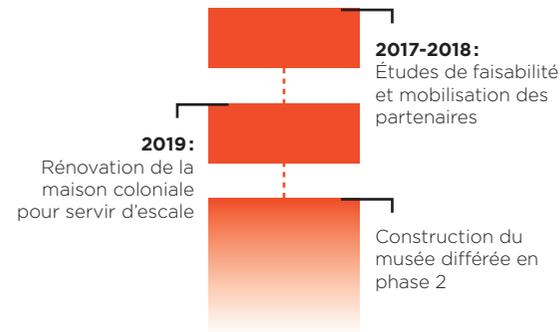
- › Structure d'exécution : ANPT

Coût/financement

BN:
1,75 mds FCFA

Coût du projet:
1,75 mds FCFA

Calendrier de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Etudes techniques et architecturales sont réalisées (en phase DCE)
- › Etudes architecturales des deux infrastructures sont finalisées
- › Etudes d'impact, environnementale et sociale sont réalisées
- › Etudes de faisabilité et mobilisation des partenaires en 2017-2018
- › Processus de contractualisation pour le démarrage des travaux est en cours
- › Construction du musée différée en vue de 2 nouveaux projets d'amorce :
 - › la restauration du Bâtiment colonial pour en faire un centre pour la Maison du Patrimoine et du Tourisme
 - › la réhabilitation de la Place « Toussaint Louverture »

Résultats immédiats/effets

- › Rapports d'études APD et DAO disponibles

Perspectives

- › Démarrage des travaux de réhabilitation du Bâtiment colonial (Maison du Patrimoine et du Tourisme d'Allada) en 2021
- › Démarrage des travaux d'aménagement de la Place « Toussaint Louverture » en 2021



Construction du nouveau Palais Royal de Nikki et de l'arène pour la fête de la Gaani

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › Construire à Nikki un nouveau Palais impérial du Baru Tem pour l'Empereur actuel et ses successeurs toutes dynasties confondues
- › Promouvoir les valeurs culturelles du peuple Baatonu
- › Révéler au monde entier l'originalité de la fête traditionnelle et culturelle « Gaani »

Résultats attendus

- › Palais impérial de Nikki construit comportant: la résidence de l'Empereur, la résidence de la reine mère, la mosquée
- › Place des manifestations (arène) pour les fêtes de la Gaani et autres manifestations festives (3500 places et un parking d'environ 300 places)

Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Borgou: Nikki

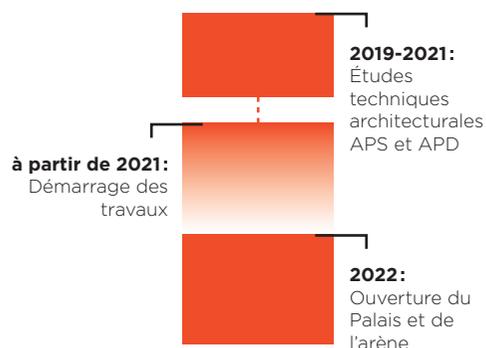
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › MOE: STUDIO 2AP

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Sécurisation du site du projet
- › Redimensionnement du programme architectural suivant les dernières orientations du Gouvernement
- › Réalisation des esquisses architecturales
- › Mise en place du cadre institutionnel du projet
- › Mise en place de la MOE : STUDIO 2AP

Résultats Immédiats / effets

- › Site d'accueil du Palais sécurisé disponible (20 ha)
- › Fort intérêt des touristes pour l'étape de Nikki
- › Les esquisses architecturales des ouvrages sont réalisées

Perspectives

- › Poursuite des études techniques et architecturales
- › Sélection d'une entreprise pour les travaux
- › Démarrage des travaux de construction (projeté pour 3^{ème} trimestre 2021)



Reconstruction à l'identique de la cité historique de Ouidah y compris une Marina près de la Porte du non-retour

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › Faire de Ouidah la destination phare du tourisme mémoriel en Afrique
- › Renforcer le potentiel touristique de Ouidah
- › Préserver la mémoire de l'esclavage

Résultats attendus

- › Requalification urbaine de la cité historique, avec notamment une reconstruction à l'identique et un réaménagement des forts
- › Promotion du patrimoine et de la culture, avec notamment l'aménagement d'un parcours mémoriel et la requalification des circuits historiques
- › Amélioration de l'accueil touristique (aménagement d'espaces de loisirs et de promenade, signalétique, village artisanal, etc.)

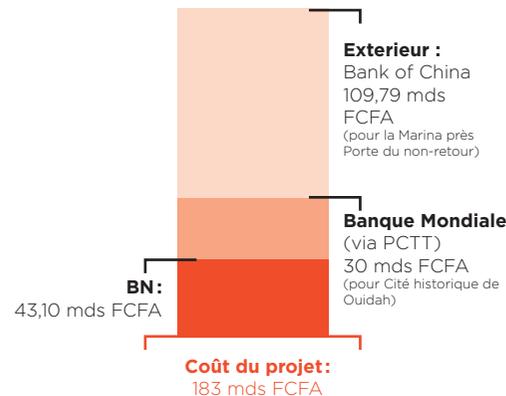
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Ouidah

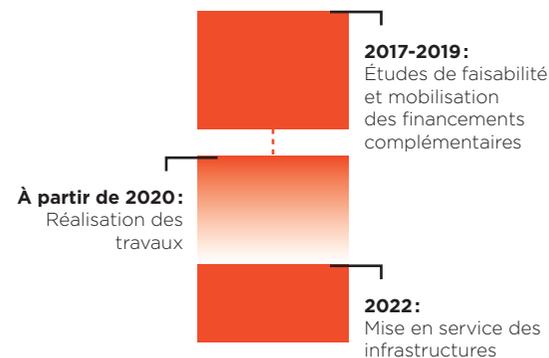
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › AMO: A.G. Imaginairing
- › MOE: EREMCO
- › Entreprise adjudicataire: YUNNAN CONSTRUCTION et plusieurs autres entreprises

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

Cité Historique de Ouidah

- › Achèvement des études techniques et architecturales des infrastructures projetées dans la cité historique de Ouidah : musée international de la mémoire et de l'esclavage (MIME), aménagements des routes, Forêt sacrée de Kpassè, Fort Portugais
- › Etudes d'impact environnemental et social des projets en cours
- › Réhabilitation complète de la maison de Brésil pour accueillir les expositions du Fort Portugais pendant les travaux de réhabilitation dudit Fort
- › Remise de site à l'entreprise sélectionnée pour les travaux de réhabilitation du Fort Portugais Phase 1
- › Sélection en cours de 4 entreprises pour les travaux de réhabilitation d'infrastructures à Ouidah, Zoungbodji et Djègbadji

Complexe Marina près de la porte du non-retour

- › Réalisation des études techniques et architecturales (phase PRO-DCE pour le village et phase APD pour l'hôtel)
- › Réalisation des études scénographiques du Bateau de départ (Phase PRO-DCE)
- › Identification d'une société de gestion hôtelière pour l'exploitation des hôtels thématiques de la Marina
- › Evaluation achevée du foncier, des biens immobiliers et des plantations
- › Processus d'expropriation engagé avec l'appui de

ÉTAT D'AVANCEMENT

l'ANDF et indemnisation des personnes affectées par le projet en cours

- › Bouclage du financement et mobilisation de la contrepartie du Bénin au financement du Projet
- › Reconstruction/Relogement des infrastructures publiques situées dans l'emprise du projet
- › Contractualisation avec l'entreprise générale YUNNAN CONSTRUCTION, et démarrage de la construction de la base-vie de l'entreprise générale

Résultats immédiats/effets

Cité historique de Ouidah

- › Rapports d'études techniques architecturales et scénographiques
- › Contenus muséographiques
- › Contrats de prestations signés avec les entreprises pour les travaux
- › CCE
- › Poursuite des expositions dans un cadre réaménagé en attendant l'achèvement des travaux
- › Dédommagement des Personnes Affectées par le Projet (PAP)

Complexe Marina près de la porte du non-retour

- › Rapports d'études techniques et architecturales réalisés et disponibles
- › Rapports d'études scénographiques du Bateau réalisés (en phase PRO-DCE)
- › Etudes d'impact environnemental et social réalisée (CCE actualisé)
- › Contrats de financement et construction signés
- › Contribution du Bénin au financement mobilisée et transférée à l'entreprise générale
- › Indemnisation des PAP

Perspectives

Cité historique de Ouidah

- › Démarrage des travaux par les entreprises sélectionnées pour la réhabilitation des infrastructures dans Ouidah (Place aux enchères, mémorial de Zoungbodji, l'arbre de retour, Porte du non-retour et Bâtiment colonial devant servir d'annexe de l'office du tourisme)
- › Achèvement des travaux de réhabilitation du Fort Portugais phase 1
- › Travaux du MIME

Complexe Marina près de la porte du non-retour

- › Finaliser les études techniques (en phase PRO) et démarrage des travaux
- › Relogement/reconstruction des infrastructures publiques impactées par la construction de la Marina à la plage de Ouidah
- › Indemnisation des personnes affectées par les projets
- › Remise du site à l'entreprise générale pour démarrage des travaux du projet
- › Diligences en vue du levé des conditions suspensives par la Bank of China
- › Achèvement de la construction de la base-vie





Aménagement d'une station balnéaire d'exception à Avlékété

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

Faire du segment balnéaire un moteur de développement du tourisme. Plus spécifiquement

- › Permettre aux Béninois et aux touristes étrangers de disposer de plages praticables pour les bains
- › Aménager l'arrondissement d'Avlékété pour développer l'offre de tourisme balnéaire et écotourisme

Résultats attendus

- › Fronts de mer aménagés pour en faire des espaces de loisirs et de détente
- › Etablissements d'accueil développés hôtels de standing d'une capacité de 150 chambres et établissement de luxe composé d'une vingtaine de lodges nichés dans la mangrove sur la Route des Pêches

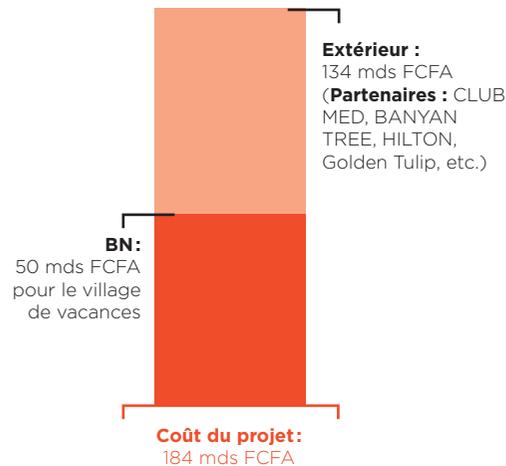
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Ouidah/Arrondissement d'Avlékété
- › Littoral

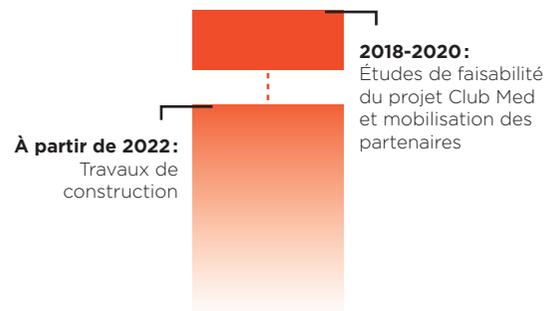
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › MOE: JLL, AW2, Atout France
- › AMO : CLUB MED

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation achevée des esquisses du village de vacances du CLUB MED
- › Réalisation achevée d'un master plan et d'un Plan d'aménagement de la station balnéaire
- › Finalisation en cours du contrat d'AMO avec le Club MED pour le développement du village de vacances
- › Identification de grands groupes hôteliers de référence pour l'investissement et l'exploitation d'activités hôtelières
- › Evaluation achevée des biens immobiliers et du foncier situés dans l'emprise du projet
- › Indemnisation en cours des PAP

Résultats immédiats/effets

- › Master plan de la zone disponible
- › 3 grands groupes hôteliers identifiés
- › Plan d'aménagement en cours de finalisation
- › Esquisses du village de vacances réalisées et disponibles
- › Plan directeur d'aménagement réalisé

Perspectives

- › Finalisation de la contractualisation avec l'AMO CLUB MED
- › Contractualisation avec le MOE AW2 identifié
- › Poursuite des études techniques et architecturales du village de vacances de type CLUB MED
- › Démarrage des travaux du village de vacances d'ici fin 2021
- › Développement des études et des projets des groupes hôteliers identifiés
- › Travaux d'aménagement des voiries



Digue immergée sur 4 kms

Terrain de golf 18 trous
Superficie : 100ha

Vers
Ouidah

Océan Atlantique

Site réservé
aux Resorts

Lac d'Agouin

**Village de vacances
type Club Med**
superficie : 18 ha

Arrondissement
Avlékété

Depuis
Pahou

Voie projetée de 40 mètres


Zone tampon
parking de navettes

Vers
Fidjrossè



Promotion d'un tourisme transfrontalier compétitif

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › Contribuer à la croissance du tourisme transfrontalier
- › Apporter des améliorations au climat des investissements du secteur privé dans le tourisme
- › Améliorer la qualité des produits, destinations et services touristiques
- › Faciliter l'accès au crédit pour les micros, petites et moyennes entreprises du secteur

Résultats attendus

- › Appui aux promoteurs d'innovation touristique
- › Réforme du système d'octroi des licences
- › Modernisation des statistiques du tourisme
- › Renforcement de capacités des acteurs du Tourisme Hôtellerie et Restauration

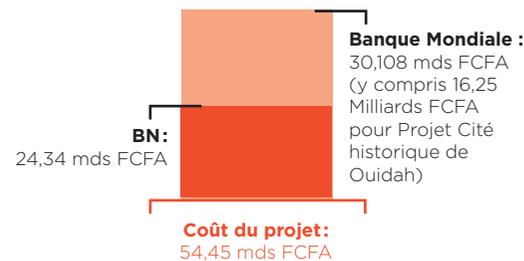
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Ouidah, Cotonou et Abomey-Calavi

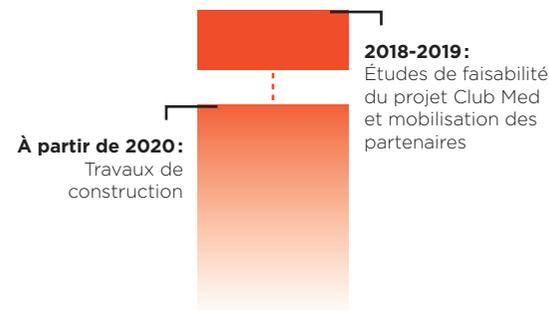
Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution : Agence Nationale pour la Promotion du Tourisme (ANPT)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réalisation des études pour l'élaboration des programmes et des curricula de formation qualifiante/diplômante dans le secteur du tourisme, l'hôtellerie et la restauration
- › Renforcement des capacités des différents acteurs du secteur
- › Modernisation des statistiques du secteur du tourisme et mise en place d'un compte satellite du tourisme au Bénin
- › Mise en œuvre de la réforme du système d'octroi d'agrèments/licences touristiques aux agences
- › Réalisation des outils pour le marketing de la « Destination Bénin »
- › Structuration de la fête du 10 janvier pour en faire un Festival international du vodun à Ouidah
- › Opérationnalisation d'un Fonds d'incitation à l'innovation dans le secteur du tourisme (Challenge Fund) mis en œuvre par l'Agence de Développement Sèmè-City
- › Mise en place d'un mécanisme d'expansion et de soutien aux micros petites et moyennes entreprises touristiques
- › Opérationnalisation d'un Fonds de Garantie aux petites et moyennes entreprises auprès des banques participantes

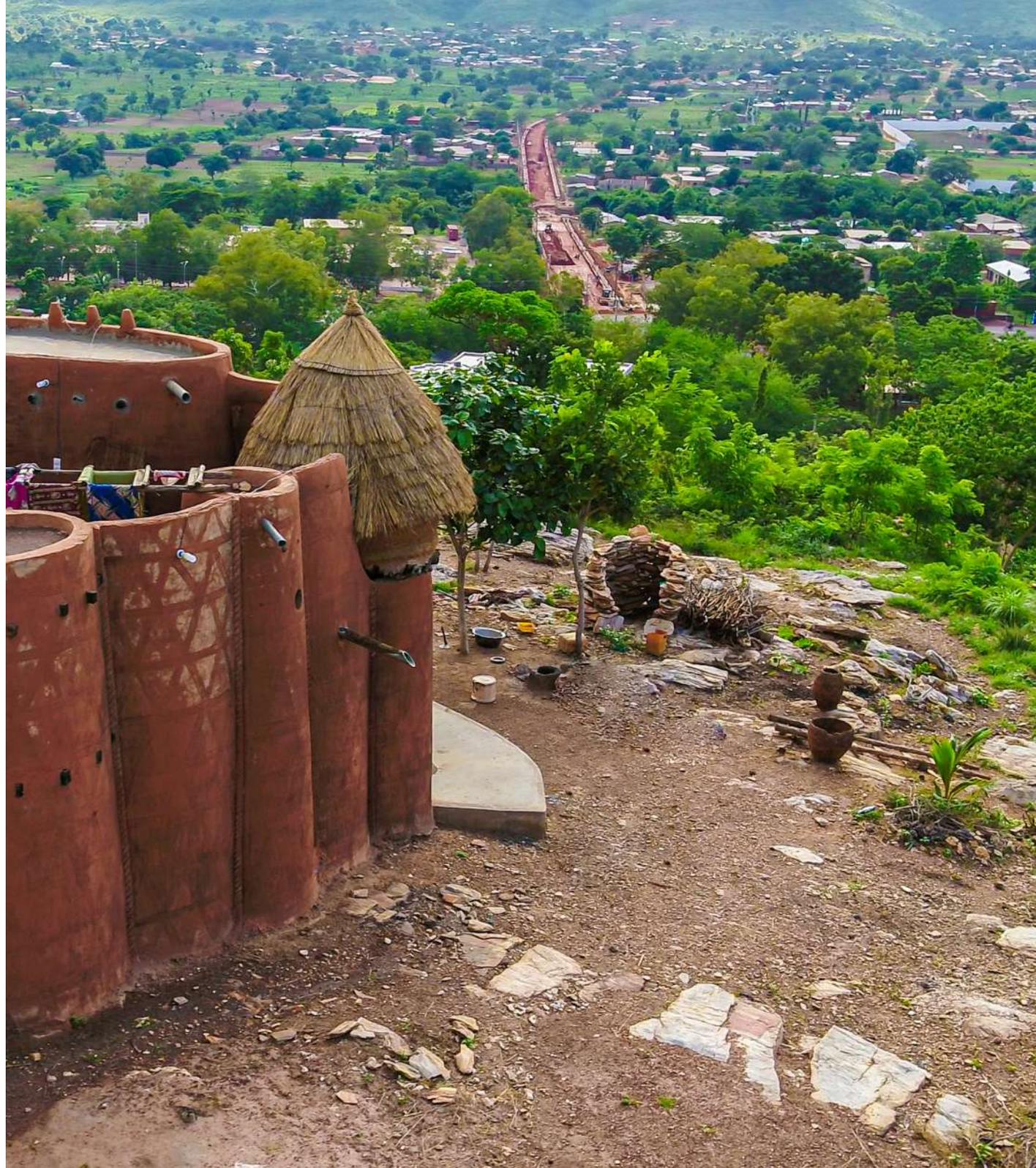
ÉTAT D'AVANCEMENT

Résultats immédiats/effets

- › 3 lauréats du challenge Fund 1 en cours d'incubation au niveau de Sèmè-City
- › Mise en place de la nomenclature des produits et activités spécifiques du tourisme au Bénin
- › Mise en place des textes règlementaires en vue de la réforme du système d'octroi de licences aux MPME touristiques
- › Fonds de Garantie opérationnel

Perspectives

- › Achèvement de l'incubation (coaching) des lauréats du challenge fund 1
- › Organisation de la 2^{ème} édition du Challenge Fund
- › Contractualisation avec l'OMT pour l'accompagnement du MTCA dans la mise en œuvre de la réforme du système d'octroi de licences aux PME
- › Achèvement de la modernisation des statistiques du secteur du tourisme
- › Finalisation de l'élaboration des programmes et des curricula pour le déroulement des formations
- › Renforcement de 54 guides professionnels au Bénin





Route des Couvents

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › Mettre en valeur le patrimoine culturel lié à la pratique du vodun/orisha et proposer des éléments de sa lecture
- › Rendre accessible cet héritage au grand public
- › Renforcer le dialogue interculturel
- › Développer le potentiel de tourisme culturel

Résultats attendus

- › Une dizaine de couvents vodun réhabilités et inclus dans un circuit de visites touristiques

Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Adjarra (Malanhoui) - Ouidah (Zoungbodji) - Abomey (Lègo) - Grand-popo (Hèvè) - Kétou

Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution : Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)

Coût/financement



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Sélection des 5 couvents pilotes
- › Conception architecturale des couvents pilotes
- › Rédaction du contenu des couvents pilotes (comité scientifique)
- › Rédaction du programme muséographique des couvents pilotes
- › Conception scénographique des couvents pilotes
- › Propositions de modèles de gestion des couvents

Résultats immédiats/effets

- › Adhésion des communautés locales au projet
- › Appui des communes au projet
- › Fortes attentes des communautés vodun vis-à-vis du projet
- › Forte implication des mairies

Perspectives

- › Livraison des 5 couvents pilotes pour décembre 2021
- › Etendre la route des couvents à 5 autres couvents d'ici 2023





Route des Tatas

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs

- › Mettre en place un mode de fonctionnement et de gestion durable des revenus pour les acteurs locaux
- › Développer l'attractivité de la Route
- › Structurer le modèle économique en vue d'une autonomie et une rentabilité de la route

Résultats attendus

- › La gestion autonome et rentable des revenus par les acteurs locaux est mise en place
- › La route des Tatas est attractive

Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Boukoumbé

Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution: Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)

Coût/financement



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Accueil et information
- › Promotion et communication
- › Animation et coordination des acteurs touristiques
- › Etablissement d'un inventaire partiel du patrimoine immatériel et matériel des Bétammaribé.
- › Formation des guides de tourisme et artisans en place dans la destination (Poterie, vannerie, fibres végétales, couture et tissage de pagne)

Résultats immédiats/effets

- › Traçage des sentiers touristiques au regard du patrimoine naturel, culturel et architectural intégrant les tatas premium.
- › Impression de cartes et livres représentatifs des tatas et de rénover le bâtiment « tata école » en place à Koussoukoingou et mis à disposition des acteurs de promotion du tourisme

Perspectives

- › Structurer les propriétaires des tatas premium au sein d'une association avec une immatriculation des tatas
- › Structurer les différents opérateurs touristiques de la destination au sein d'une fédération
- › Structurer les différentes associations d'artisans (vannier, potier, couturier, tisserand, ibeni...)
- › Participer ou organiser des manifestations d'envergure intercommunale
- › Élaborer des produits touristiques et aider à la commercialisation des offres.





Annexe



Zoom sur les parcs

En termes de fréquentation, le parc a enregistré un pic de visites de 6.315 touristes en 2017-2018 contre 4.000 (2016-2017) avant la signature du contrat de gestion déléguée.

410 emplois permanents et 1.238 temporaires ont été créés entre 2018 et 2020.

La construction d'une base Opérationnelle (QG) et la création d'une brigade spéciale pour la protection et la sécurisation du complexe ont permis la formation et le recrutement de 150 rangers. Cette brigade est appuyée par une patrouille aérienne dotée de trois avions acquis et une nouvelle piste d'atterrissage. L'acquisition d'engins lourds pour les travaux d'aménagement a facilité l'entretien de 512 km de routes et l'ouverture de plus de 50 Km de nouvelles pistes pour le tourisme de vision.

S'agissant du volet conservation, l'équipe dirigeante du complexe a procédé à la capture et pose de colliers sur 23 familles d'éléphants et 10 familles de lions pour un suivi télémétrique de leurs mouvements. Les TDR pour l'introduction du rhinocéros noir et l'éland de derby sont finalisés.

Pour éviter les conflits homme-faune, 60 km de clôture ont été construits le long du parc entre Porga et Batia. Un recensement aérien de la faune et des activités humaines a été organisé en avril 2019. L'ensemble du complexe est désormais couvert en réseau VHF numérique pour des communications radios et 137 caméras ont été installées pour la surveillance de la faune.

Le parc s'implique auprès des communautés locales avec notamment le soutien aux AVIGREF : (177 millions de FCFA en 2017-2019), la construction d'un barrage à Matéri pour le bétail, la construction d'un forage à Daga, 10,5 millions FCFA pour 20 écoles primaires et le CEG Tanongou (Tanguiéta), la rénovation du Commissariat de Tanongou, la production de miel à grande échelle, la construction de bassins et d'étangs piscicoles à Daga (Matéri) pour l'élevage des poissons. Environ 3 000 élèves et 184 enseignants ont bénéficié du programme d'éducation environnementale du parc en 2018.

L'offre d'hébergement s'accroît avec notamment la construction de 07 nouveaux bungalows à Pendjari Lodges et des contrats de concession en cours de négociation pour un camp de tentes et un lodge haut de gamme.





- › **Dans l'ensemble, la sécurisation et l'amélioration de la gestion des parcs nationaux depuis 2016** ont produit les effets bénéfiques tels que :
- › **La professionnalisation dans la conservation, la gestion de l'habitat et de l'écologie** pour un meilleur suivi, une réduction de la distance de fuite et un recensement des animaux grâce à la pose de colliers sur certaines espèces de faune sauvage, la multiplication et la protection des animaux grâce à une lutte anti-braconnage renforcée, l'aménagement et la construction des mares d'eau, la réintroduction du rhinocéros noir et de l'élan de derby en cours.
- › **L'amélioration du tourisme** par un bon marketing, la reprise de la signalisation dans le parc, la réhabilitation et la construction d'infrastructures hôtelières pour l'accueil des touristes (l'amélioration et l'agrandissement du Lodge hôtel, la réfection de l'hôtel Pendjari, la construction d'un camp de tentes, la mise en concession de la construction d'un hôtel 5 étoiles) et l'ouverture de nouvelles pistes touristiques.
- › **Le soutien aux communautés riveraines** à travers des subventions à toutes les écoles et aux Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune, la réalisation d'infrastructures communautaires, des appuis aux activités génératrices de reve-

nus des riverains, la réouverture et l'organisation de la pêche au profit des communautés.

- › **La création de plus de 352 emplois directs et en moyenne une centaine d'emplois saisonniers par mois**, estimés à 21.806 hommes/jour (Parc Pendjari) et 25.220 hommes/jour (Parc W) utilisés comme main d'œuvre locale sur toutes les activités d'aménagement des pistes, de construction et de gestion des parcs.
- › **Le développement des infrastructures** à travers la construction d'infrastructures (bases opérationnelles, ateliers, bureaux, résidences, routes, etc...) et l'amélioration de l'accessibilité en toute saison dans les deux parcs, ce qui a permis d'asseoir un socle sécuritaire qui rassure aujourd'hui les populations riveraines. En effet, face à la situation d'insécurité dans les régions frontalières du Nord Bénin en lien avec les pays voisins, principalement le Burkina, le Gouvernement a déployé un bouclier composé de militaires, policiers, forestiers et rangers qui sont en état d'alerte jour et nuit pour la quiétude des populations de la région.
- › **Le développement de l'économie** locale grâce aux achats de tous genres (aliments, quincaillerie, moyens roulants, fournitures, etc...).



Acteurs du secteur Tourisme

Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts
(MTCA)



Il a pour mission la définition, la planification, la programmation et le suivi-évaluation de la politique de l'Etat dans les secteurs relatifs aux Tourisme, Art et Culture.

Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de
Développement du Tourisme **(ANPT)**



Elle est le bras opérationnel de la stratégie touristique impulsée par le Gouvernement du Bénin à travers du Programme d'Actions du Gouvernement.

Fonds National pour le Développement
et la Promotion du Tourisme
(FNDPT)



Il assure la mobilisation des moyens financiers pour valoriser de manière qualitative les ressources touristiques et la création des pôles de développement et de promotion touristiques, le financement des actions de développement du tourisme, la contribution au renforcement du cadre législatif réglementaire et institutionnel du tourisme au Bénin.





ARTS & CULTURE



1. Rappel des défis et des objectifs

Suivant la nouvelle vision du Programme d'Action du Gouvernement, la culture et les arts sont désormais au service du tourisme. Le vaste chantier de valorisation du riche patrimoine culturel du Bénin dans lequel le gouvernement s'est engagé se concrétise à petits pas avec la construction et l'équipement d'infrastructures culturelles aux standards internationaux.



2. Point de mise en œuvre des réformes

Deux réformes majeures ont été engagées dans le secteur de Arts & Culture afin d'assurer l'atteinte des objectifs retenus.

CRÉATION DE LA GALERIE NATIONALE

Dans le domaine des arts plastiques, le Gouvernement ambitionne de faire du Bénin une place de référence en matière d'art contemporain en Afrique. Pour ce faire, il a été mis en place un comité scientifique qui a contribué à l'adoption d'une stratégie de promotion des arts plastiques. Depuis Avril 2020, une agence dénommée Galerie Nationale a été créée pour promouvoir les arts plastiques sous toutes leurs formes en révélant les artistes plasticiens tout en créant une dynamique autour du marché de l'art.

Au nombre des actions déjà effectuées, il convient de citer l'élaboration d'une base de données des artistes plasticiens comportant l'identité des artistes recensés sur tout le territoire national, la description de leur parcours et de leurs œuvres.

Au titre des années 2020 et 2021, il est prévu l'acquisition d'œuvres d'art auprès des artistes pour la Galerie Nationale, la mise à leur disposition d'un espace d'exposition et l'offre de service de coaching personnalisé pour soutenir et accompagner les artistes talentueux. Deux outils digitaux modernes sont en cours de construction pour soutenir les programmes artistiques annuels dont la mise en œuvre sera facilitée par la Galerie Nationale. Il s'agit de :

- › La plateforme « e-Art Bénin » qui offrira aux artistes un espace de communication autour de leurs parcours et activités mais également un espace de vente de leurs œuvres ; et,
- › L'outil digital « i-Cap Bénin » qui servira à déterminer l'Indice de cotation sur le plan national des artistes plasticiens béninois sur la base de critères communément utilisés dans le monde de l'art.

Résultats / effets / impacts

A court et moyen terme, il est attendu des interventions de la Galerie nationale les résultats ci-après :

- › Mise au point d'un répertoire des artistes plasticiens béninois et des artistes plasticiens étrangers résidents au Bénin ;
- › Constitution d'une réserve patrimoniale nationale d'œuvres d'art du Bénin ;
- › Promotion des talents des artistes béninois à travers des expositions-ventes ;
- › Mise en place d'un outil de collecte de données, de veille informationnelle et de services marketing sur le sous-secteur arts plastiques ;
- › Adoption d'un outil de cotation des artistes plasticiens béninois.

CRÉATION DE L'AGENCE NATIONALE DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DES MANIFESTATIONS OFFICIELLES

L'état des lieux réalisé en 2016 sur l'organisation des manifestations officielles a révélé une insuffisance de professionnalisme dans la conduite des activités dont les coûts étaient parfois prohibitifs. Pour corriger cet état de choses et rationaliser l'utilisation des ressources allouées aux manifestations officielles, il a été créé en 2018 l'Agence



Nationale des Événements Culturels, Sportifs et des Manifestations Officielles (ANECSMO). L'agence est notamment chargée de :

- › assurer le respect des normes requises dans l'organisation des événements et manifestations officielles,
- › faire des plaidoyers en vue d'intéresser le secteur privé à l'organisation et le financement de certains événements culturels, sportifs.

L'ANECSMO a adopté un modèle économique d'une agence de communication et d'événementiels et réuni des expertises techniques devant lui permettre d'offrir des services professionnels de qualité à des coûts compétitifs.

Elle est rattachée institutionnellement au ministère du sport mais contribue également à l'atteinte des objectifs du secteur Arts & Culture.

Résultats / effets / impacts

Grâce à la réforme, le Gouvernement a créé les conditions pour :

- › Centraliser l'organisation des événements culturels et sportifs dans les secteurs des Arts & Culture, des Sports et du Tourisme ;
- › Mobiliser les financements nécessaires à travers la recherche du sponsoring ;
- › Professionnaliser l'organisation des manifestations officielles.

AUTRES RÉFORMES

- › Dans le cadre de la mise en place des programmes muséaux et patrimoniaux et du processus de restitution des biens culturels et de la circulation des œuvres culturelles, une mise à jour de l'environnement juridique et réglementaire du secteur est entamée et de nouveaux modèles économiques et de gestion des musées sont définis.
- › Pour optimiser les interventions dans le secteur, le projet de nomenclature des métiers artistiques et culturels est élaboré et suit son cours ainsi que le texte réglementant le métier d'éditeur de livre et de libraire. La politique nationale du livre et de la lecture publique et le plan stratégique de la cinématographie et de l'image animée sont en cours d'élaboration ainsi que le statut juridique de la Maison de l'artiste.
- › La volonté politique de réorganisation du secteur culturel a bénéficié d'un écho favorable auprès des organisations socio-professionnelles avec la création du Conseil national des organisations de la société civile culturelle pour déboucher sur la mise en place en place de la «Maison de l'artiste», ultime étape du processus d'opérationnalisation du statut de l'artiste.

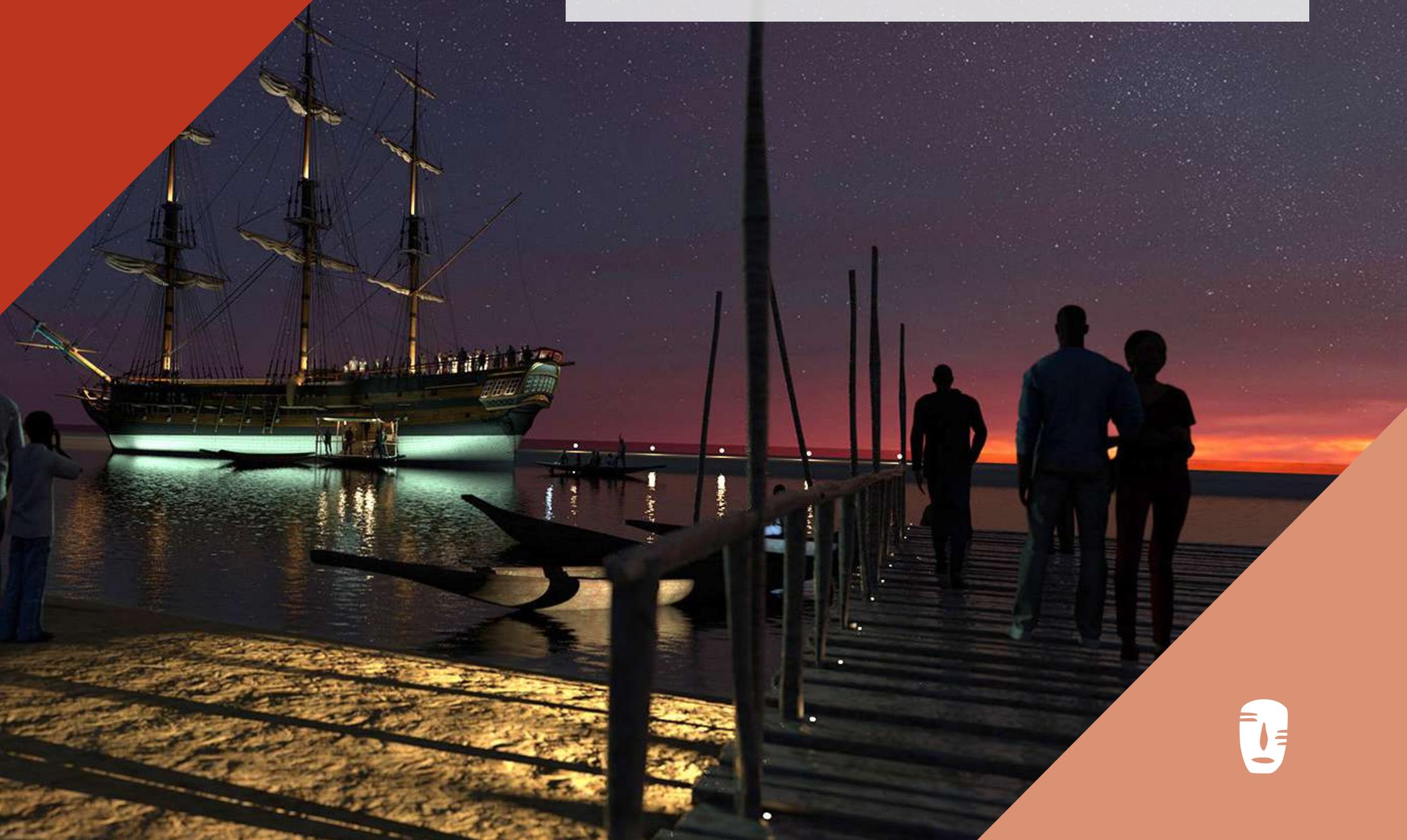


3. Point de la mise en œuvre des projets

- ▲ Construction de sept arènes culturelles
- ▲ Mise en place d'une galerie nationale



Soutenir les artistes et développer le patrimoine culturel du Bénin





Construction de sept arènes culturelles

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Promouvoir la création et la production des œuvres artistiques et culturelles à travers la construction d'infrastructures modernes
- › Créer des espaces de loisirs d'insertion et d'éducation populaire, de soutien aux créations artistiques et culturelles et un pôle de diffusion et d'innovation socio-culturelle au Bénin

Résultats attendus

- › Les créations artistiques et culturelles sont soutenues
- › Des espaces de loisirs modernes sont érigés sur l'ensemble du territoire

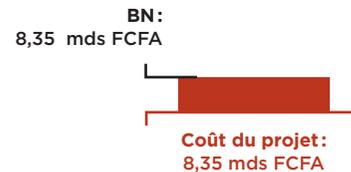
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Sept communes du Nord au Sud du Bénin : Natitingou, Kouandé, Parakou, Abomey, Porto-Novo, Lokossa et Ouidah

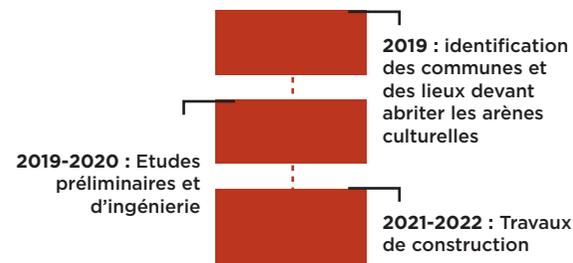
Cadre institutionnel

- › MO : MTCA
- › MOD : MCVDD/ACVDT
- › CO : DGHC
- › MOE : GOLDEN STONE & INSPIRED DESIGN
- › Bureau de contrôle et Entreprises : à recruter

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Etudes techniques (EP, APS et APD) et architecturales validées pour les sites d'Abomey et Parakou.
- › Mise en place d'une mission de maîtrise d'oeuvre complète pour 7 arènes (Abomey, Porto-Novo, Ouidah, Lokossa, Parakou, Kouandé et Natitingou)
- › Contrats des maîtres d'œuvre en cours de signature

Résultats immédiats/effets

- › Signature en cours des contrats des maîtres d'œuvre en vue de construire des arènes culturelles dans 7 communes du Bénin
- › Sélection d'un consultant (firme) pour la réalisation des études d'impact environnemental et social (EIES)

Perspectives

- › Début des travaux : mars 2021
- › Fin des travaux : septembre 2022
- › Faire de ces arènes, des espaces de loisirs, d'insertion et d'éducation populaire, de soutien aux créations artistiques et culturelles et un pôle de diffusion et d'innovation socio-culturelle au Bénin





Mise en place d'une galerie nationale

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

- › Contribuer à la promotion des arts plastiques sous toutes ses formes
- › Révéler les artistes plasticiens
- › Créer une dynamique autour du marché de l'art

Résultats attendus

- › Les artistes plasticiens du Bénin sont révélés au monde entier
- › Le marché de l'art béninois est rendu très actif et dynamique

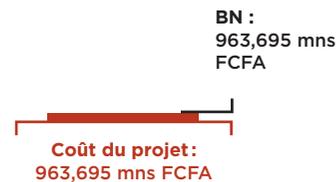
Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Territoire national

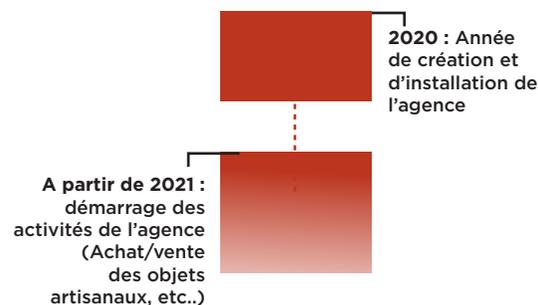
Cadre institutionnel

- › Supervision : MTCA
- › Mise en œuvre : Agence Galerie Nationale

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre (phasage)



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Recrutements finalisés des cabinets pour la mise en place des 4 systèmes de gestion (logiciel comptable et manuel de procédures, site institutionnel, e-Art et i-Cap Bénin)
- › Attribution provisoire du marché plateforme digitale eArt et eCap Bénin
- › Adoption du mécanisme de cotation des artistes plasticiens
- › Signature des contrats en cours avec les artistes dans le cadre de l'acquisition des œuvres d'art du patrimoine national pour 78 millions FCFA
- › Livraison de l'espace d'exposition de la Galerie Nationale prévue dès janvier 2021

Résultats immédiats/effets

- › La procédure de cotation des artistes plasticiens est adoptée.
- › La Galerie Nationale dispose d'une zone d'exposition de 300 m² au 1er trimestre 2021

ÉTAT D'AVANCEMENT

Perspectives

- › Acquisition des œuvres d'art pour le patrimoine national
- › Réalisation du site institutionnel de La Galerie Nationale
- › Déploiement des outils e-Art Bénin et i-Cap Bénin
- › Organisation des expositions nationales et internationales
- › Participation à l'exposition universelle de Dubaï de 2021 - 2022
- › Adoption de la procédure de vente des œuvres
- › Techniques des artistes
- › Organisation de résidences d'artistes





Annexe

Restitution des biens culturels

La demande de restitution des biens culturels est l'une des démarches structurelles à caractère de projet phare entreprise par le gouvernement et dont la matérialité irrigue l'ensemble du secteur touristique. Il répond à une volonté politique de faire de nos trésors culturels, œuvres importantes et symboliques reflétant l'histoire de la puissance traditionnelle de nos royautes, un produit d'appel pour la Destination Bénin et de positionner le patrimoine culturel comme pierre angulaire d'une nouvelle ère de coopération et de développement.

1. Les chantiers de la coopération muséale et patrimoniale

Une coopération bilatérale de restitution et de circulation d'œuvres culturelles d'intérêts pour la muséologie et la muséographie nationale est engagée sous le régime et concerne diverses actions, notamment :

- › le renforcement de l'investissement en faveur des programmes muséaux et patrimoniaux de révélation de l'exception culturelle béninoise au Bénin et au monde ;
- › la mobilisation des compétences internationales en faveur de la professionnalisation des acteurs en charge de la gouvernance des institutions muséales et patrimoniales ;
- › le renouvellement du fonds documentaire de la muséologie et de la muséographie nationale pour une meilleure attractivité des institutions muséales et patrimoniales.

2. Résultats obtenus et durabilité :

- › Inventaire provisoire des biens culturels du Bénin dans le patrimoine français
- › Signature le 09 mars 2018 d'un cadre général de partenariat (2018-2021) avec la France
- › Restitution d'un premier lot d'objets royaux à forte portée symbolique et sources d'attraction (Il s'agit des vingt-six (26) œuvres du trésor royal d'Abomey, conservées par le musée du Quai Branly-Jacques Chirac

3. La destination des biens culturels

Les biens concernés par la restitution sont destinés aux collections nationales :

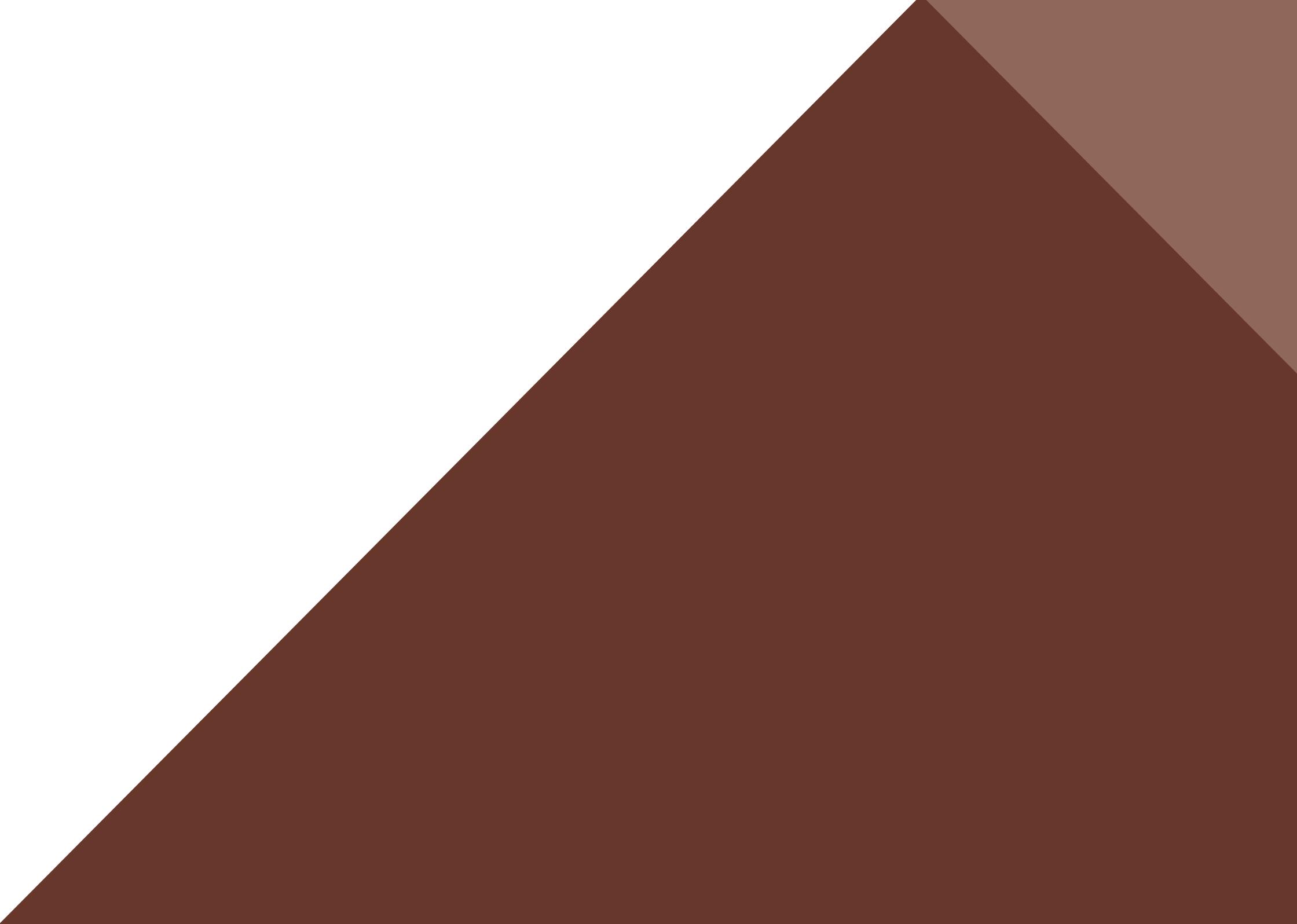
- › Exposition temporaire au Musée International pour la Mémoire et l'Esclavage (MIME) à Ouidah.
- › Au Musée de l'Épopée des Amazones et des Rois du Danxomè à Abomey.



Acteurs

du secteur Arts & Culture

- Ministère du Tourisme, des Arts et de la Culture **(MTAC)** ➤ Il a pour mission la définition, la planification, la programmation et le suivi-évaluation de la politique de l'Etat dans les secteurs relatifs aux Tourisme, Art et Culture.
- Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de Développement du Tourisme **(ANPT)** ➤ Elle est le bras opérationnel de la stratégie touristique impulsée par le Gouvernement du Bénin à travers du Programme d'Actions du Gouvernement.
- Fonds des Arts et de la Culture **(FAC)** ➤ Il appuie les activités culturelles et artistiques au Bénin. Il s'occupe aussi de la réhabilitation du patrimoine culturel, de la stimulation de la création artistique et littéraire et de la diffusion de la culture sur le plan international et national.
- Galerie nationale ➤ Elle vise à accroître la contribution des arts plastiques à transformation structurelle de l'économie béninoise et au bien-être des artistes plasticiens.
- Bureau Béninois du Droit d'Auteur et des Droits Voisins **(BUBEDRA)** ➤ Il est l'instance qui gère les droits d'auteurs au Bénin.
- Ensemble Artistique National ➤ Il a pour rôle de mettre en œuvre la politique nationale culturelle dans le domaine de la création des œuvres artistiques.
- Bibliothèque Nationale ➤ Il a pour rôle de recueillir, préserver, conserver et de diffuser la totalité de la production nationale imprimée et orale, acquise soit par dépôt légal, soit par achat ; soit par don ou legs et toutes les publications produites sur le Bénin à l'étranger.
- Festival International de Théâtre du Bénin ➤ Le Festival International de Théâtre du Bénin, FITHEB, est une Biennale dont la vocation est de promouvoir le Théâtre béninois et africain sous toutes ses formes.



ARTISANAT



1. Rappel des défis et des objectifs

L'artisanat au Bénin est encore peu développé. Pourtant, le pays dispose d'importants avantages comparatifs et les artisans (menuisiers, couturiers, techniciens du bâtiment, dépanneurs, photographes, mécaniciens, électriciens, zémidjans, potiers, etc.) représentent le second corps social le plus important du pays. La majorité de ces artisans opère dans le secteur informel souvent avec des moyens rudimentaires.

De façon spécifique, la situation économique et sociale des entreprises artisanales et des artisans en 2016 était marquée, entre autres, par :

- › des difficultés d'accès aux équipements et outillages de production et de transformation ;
- › des difficultés d'accès aux financements adaptés, aux marchés porteurs y compris l'accès à la commande publique ;
- › une structuration fragile et peu représentative des faitières de l'artisanat que sont l'Union des Chambres Interdépartementales de Métiers du Bénin (UCIMB) et la Confédération nationale des artisans du Bénin (CNAB) ;

- › l'inexistence d'un système d'information fiable sur le secteur de l'artisanat marquée par la quasi absence de données statistiques dans le secteur ;
- › un système de formation qui ne cible qu'une faible minorité des artisans et peu orienté sur les métiers porteurs ou de première nécessité pour la population ;
- › un déficit de formation initiale et continue des artisans.

En réponse, le Gouvernement compte accompagner les artisans, les former afin de les professionnaliser. Un paquet homogène et cohérent d'actions est prévu pour cette cible : identification, formation, dotation en équipements, fonds de roulement, actions de promotion, etc... à travers un programme holistique d'appui au développement du secteur de l'artisanat qui vise la construction d'infrastructures d'appui, le renforcement des capacités techniques des artisans et la révision des textes dans le sens de la professionnalisation.





2. Point de mise en œuvre des réformes

Les deux réformes prioritaires prévues dans le PAG pour le secteur de l'artisanat ont été mises en œuvre. Il s'agit du recensement national des artisans et de l'adoption d'une loi portant création de la Chambre des métiers de l'artisanat.

RECENSEMENT NATIONAL DES ARTISANS

Le secteur de l'artisanat représente le second corps social le plus important du Bénin. Afin de disposer d'un répertoire fiable des artisans du Bénin, le Gouvernement a fait réaliser au cours du premier trimestre 2019 le premier Recensement National des Artisans (RNA). Cette opération a permis de mettre en place une base de données des artisans en vue de faire bénéficier à tous les artisans régulièrement inscrits des mesures sociales prévues par le Gouvernement. L'opération a couvert les 8 branches, les 40 corps de métiers et les 311 métiers du secteur de l'artisanat. Au total, 240 834 artisans ont été recensés. Les résultats du recensement serviront également de base de référence pour l'élaboration de la liste électorale des artisans dans le cadre de la désignation des représentants des artisans à la Chambre des Métiers de l'Artisanat.



Résultats / effets / impacts

Les données du recensement serviront à :

- › Délivrer des cartes professionnelles biométriques aux artisans ;
- › Donner accès aux services du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) que sont l'assurance maladie, la formation, le microcrédit et l'assurance retraite ; et,
- › Cibler les groupes d'artisans pouvant bénéficier des mesures sociales ou d'actions spécifiques de promotion prévues par le Gouvernement.

ADOPTION D'UNE LOI PORTANT CRÉATION DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

Au Bénin, les Chambres Interdépartementales de Métiers (CIM) et l'Union des Chambres Interdépartementales de Métiers du Bénin (UCIMB) sont fonctionnelles depuis 2008. Mais plusieurs contraintes d'ordre institutionnel, organisationnel, matériel et financier affectent leur efficacité ainsi celles de leurs structures déconcentrées.

La réforme visant la création d'une Chambre des Métiers de l'Artisanat a vocation à stabiliser et unifier le cadre institutionnel en vue de mieux répondre aux attentes des artisans. Le gouvernement a préparé et a fait voter par l'Assemblée nationale en septembre 2020 le projet de loi portant création de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin. Ainsi le Bénin s'est conformé aux dispositions



du Règlement n° 01/2014/CM/UEMOA portant Code de l'artisanat de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. La loi adoptée institue la Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA) du Bénin comme l'organe représentatif des intérêts généraux des artisans auprès des pouvoirs publics et des autres institutions. A ce titre, la CMA assure, pour les artisans. Les ouvriers-artisans, les maîtres-artisans, les tâcherons, les apprentis, les aides familiales, le conjoint de l'artisan et les organisations professionnelles de l'artisanat, une mission de formation, de conseil et d'accompagnement, d'identification et d'immatriculation des entreprises artisanales et de représentation auprès de l'ensemble des pouvoirs publics et autres institutions. La CMA a le statut d'établissement public disposant des délégations départementales.

Résultats / effets / impacts

Le vote de la loi portant création de la Chambre des métiers de l'artisanat du Bénin ouvrira en 2021 la voie pour :

- › L'adoption par le Gouvernement des statuts de la CMA-Bénin et autres décrets d'application de la loi ;
- › L'organisation des élections en vue de la désignation des représentants des artisans à la CMA-Bénin ; et,
- › Le lancement d'un programme de mise en place d'infrastructures et de dispositifs d'appui au développement de l'artisanat au Bénin.

MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE DU CODE COMMUNAUTAIRE DE L'ARTISANAT

A travers l'élaboration et/ou l'adoption de plusieurs textes d'application dans notre pays notamment :

- › Décret portant approbation de la nomenclature des métiers de l'artisanat du Bénin ;
- › Projet d'arrêté portant approbation du règlement d'apprentissage dans le secteur de l'artisanat en République du Bénin ;
- › Projet d'arrêté portant création, composition, organisation et fonctionnement de la commission nationale et modalités de délivrance de la carte professionnelle d'artisan ;
- › Projet d'arrêté définissant les conditions et modalités de création d'entreprises artisanales ;
- › Projet d'arrêté définissant les critères de classification des artisans ;
- › Projet d'arrêté portant financement de la formation par apprentissage dans les métiers de l'artisanat ;
- › Projet d'arrêté portant institution du registre d'apprentissage dans le secteur de l'artisanat en République du Bénin ;
- › Projet d'arrêté portant création, organisation et fonctionnement du registre des métiers et procédure de délivrance de récépissé en République du Bénin ;
- › Projet d'arrêté portant orientations pour l'établissement du règlement d'apprentissage dans le secteur de l'artisanat en République du Bénin



Acteurs du secteur Artisanat

Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la
Promotion de l'Emploi **(MPMEPE)**



Assure la définition, le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation de la politique générale de l'Etat en matière de promotion des petites et moyennes entreprises et de l'emploi. Il veille à la mise en œuvre et au suivi des réformes, politiques, actions et décisions du Gouvernement visant le développement des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat, de promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

Direction de l'Artisanat



Assure la conception, le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et stratégies de l'Etat en matière de promotion et de professionnalisation de l'artisanat. Elle conçoit et suit la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des capacités des organisations professionnelles et des institutions consulaires du secteur de l'artisanat. Elle contribue à la certification de l'apprentissage en milieu artisan, en collaboration avec les structures compétentes du ministère en charge de l'enseignement technique et professionnel.

Fonds de Développement de l'Artisanat

FDA



Office à caractère social, il contribue à relever le niveau d'organisation et de compétitivité des entreprises artisanales béninoises par la mise en place de mécanismes de mobilisation de ressources alternatives destinées à assurer la transformation qualitative de l'environnement économique des artisans.

Centre de Promotion de l'Artisanat

CPA



Favorise la commercialisation des produits de l'artisanat tant sur le marché intérieur qu'extérieur, permet une amélioration de la qualification technique des artisans, améliore les conditions d'approvisionnement et contribue à l'auto-organisation du secteur.



Bureau d'Analyse et d'Investigation (BAI)

Présidence de la République du Bénin

e-mail: assistantecspr@presidence.bj

tél: +229 21 30 02 36
01BP 2028 Cotonou - Bénin

www.presidence.bj

facebook.com/gouvbenin

twitter.com/gouvbenin



www.beninrevele.bj



BĒNINRĒVĒLĒ